



ATHENÉE ROYAL DE KOEKELBERG

Koekelberg le 20 avril 2020

Chers Parents

Madame, Monsieur,

Le Conseil national de sécurité, qui détermine les mesures visant à contenir la propagation du COVID 19, s'est réuni ce vendredi 15 avril et s'est prononcé sur la prolongation des mesures de confinement jusqu'au 3 mai inclus.

Le Conseil national s'est également positionné sur l'organisation de garderies, pendant cette période, pour les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle dans des secteurs vitaux et services essentiels. Il faut y ajouter les enfants qui relèvent de situations sociales spécifiques dans le cadre des politiques de l'aide à la jeunesse et pour les enfants de parents n'ayant pas d'autre choix que de confier la garde de leurs enfants aux grands parents qui sont un public fragile.

Nous invitons les parents qui veulent disposer d'une solution de garde pendant la durée pour le mardi 21 avril à 16h au plus tard.

Nous en appelons à la responsabilité de chacun et invitons les parents à essayer de trouver toute alternative de garde permettant d'éviter la présence des enfants en collectivité.

Prenez soin de vous et des vôtres. Restez chez vous.

On garde le contact ... A très bientôt.



Je soussigné-----responsable légal de -----
classe----- demande de bénéficier du service de garderie pendant les
vacances de printemps.

J'appartiens ainsi que mon conjoint à un domaine professionnel tel que prévu dans la circulaire et repris dans le courrier ci-dessus

Je suis dans l'impossibilité de confier mon enfant à une autre personne qu'une personne à risque

Je demande une prise en charge les

Lundi mardi mercredi jeudi vendredi pour la semaine 1

Lundi mardi mercredi jeudi vendredi pour la semaine 2

Je m'engage à signaler à l'établissement par téléphone (02 411 06 81), mail (dir.p_koek@yahoo.fr) ou courrier, tout changement par rapport à ma demande ci-dessus.

Date

Signature